

Valais

Rapport Président, secteur poste

Chères et Chers Collègues,

L'année 2013, comme chacune fut peuplée de changement, de chamboulement, de modification, de nouveautés en fait de ce que l'on a l'habitude de voir à La Poste.

Ayant opté l'an passé pour un rapport annuel différent des autres, j'ai choisi de le reconduire cette année.

Janvier 2013

On débute l'année pour une annonce de changement mémorable pour l'entreprise La Poste, en effet dès le 26 juin elle deviendra Poste Suisse SA.

De part se fait la CCT actuel devient caduque sur bien des points, et nous allons devoir en négocier une nouvelle, dont les points principaux souhaité par les employés sont :

1. Tout le monde sous un même toit.
2. Des salaires équitables pour tous
3. Moins de stress des temps de travail plus transparent
4. Plus de participation sur les lieux de travail
5. Sécurité de l'emploi et protection contre les licenciements
6. Des prestations sociales attrayantes et solides.

Nous avons obtenu de la direction de la poste, un délai pour négocier.

CE qui signifie que la CCT en vigueur reste d'actualité au moins jusqu'au 31 décembre 2014.

Tous ces changements font suite à la nouvelle législation postale.

Nous pouvons donc penser que durant 2013 et 2014, nos négociateurs vont avoir du pain sur la planche afin d'obtenir pour tous de bonnes conditions de travail.

Ce qui à mes yeux est important c'est qu'avec la société anonyme, Poste Suisse, aura 3 grands groupes c'est-à-dire :

1. CarPostal Suisse SA
2. Poste CH SA, le plus grand groupe.
3. PostFinance SA

Février

En lien avec le personnel de CarPostal, nous avons mené des actions afin que les chauffeurs entrepreneurs qui ont les mêmes devoirs que les chauffeurs de la régie, puissent bénéficier des mêmes conditions salariales.

En effet il y a actuellement une grande disparité qui se chiffre entre 5'000 et 10'000 francs, et cela est inadmissible.

Des centaines de lettres ouvertes des passagers de car, ont été remises à la direction de CarPostal à Berne, et ainsi démontrer la solidarité entre les conducteurs et la clientèle.

Mars

Lors de la rencontre du comité du domaine Mail, les points négatifs suivants ont été mis sur table, ainsi ils seront le rapidement possible mis dans le carton des affaires traitées, il s'agit des points suivants :

- Les distributeurs de certaines régions viennent trier le samedi, et ne scannent pas.
- Les batteries des DXP donc des 3 roues, sont fragiles et souvent tombent en panne, et ne permettent pas de terminer la distribution dans les délais prévus.
- L'exploitation du personnel à temps partiel est catastrophique, ces collègues sont utilisés un peu comme des kleenex, et évidemment mal payé.
- Des mesures contre le froid sont exigées pour tous le personnel.
- Le secteur du Dépôt va-t-il fusionner avec celui du tri, quels conditions pour le personnel ???

Voilà bien des problématiques pour le groupe Mail, nous espérons que durant l'année elles vont se résoudre, mais pas au détriment du personnel.

La journée du 8 mars, dédiée aux femmes a connu un grand succès, des centaines de roses ont été distribuées, mais pas seulement aux femmes, car bien des hommes sont aussi méritants, et oui ils ont permis aux femmes de rester sur les stands prévus à cet effet, en accomplissant une partie de leurs tâches. Un grand merci à tous.

Et comme chaque année en mars, c'est l'annonce du bénéfice de l'entreprise et oui en 2012, il a été fructueux, il se chiffre à 859 millions.

Une grande holà devrait être faite par la direction envers ses quelques 60'000 collaborateurs, hélas nous n'avons pas vu grand-chose, mais peut-être que l'entreprise saura délier les cordons de la bourse pour les augmentations salariales de la fin de l'année. Espoir Espoir quand tu nous tiens.

Avril

Un sondage sur le chargement à deux chez colis, permet à syndicom de discuter avec la direction de l'Unité sur les contestations faite par le personnel.

Cette nouvelle manière ne convainc et de loin pas. Hélas peu de collaborateur ont pris le temps de remplir le questionnaire distribué par le syndicat, il est de se fait difficile de faire avancer les choses.

Syndicom informe des spécialistes de la SUVA, afin d'avoir un avis médicale sur l'éventuel bien fait du chargement à deux. Affaires à suivre, par notre délégué de la section Fabrice.

Comme vous le savez tous, nous avons une CCT avec DPD, qui fait de la distribution de colis, hélas cet employeur ne la respecte absolument pas, ce qui va à l'encontre de nos lois.

Même plus cela permet à des sous traitants, de faire du dumping salarial, dans cette branche qui est pourtant règlementée.

Plusieurs actions de justice sont en court, espérons que grâce à ces actions le personnel sera mieux lotis dans un proche avenir.

Mai

Cette année pour la fête du 1^{er} mai à Sion syndicom était à l'honneur, en effet la présidence de la journée incombait à notre secrétaire Elisabeth, des débats sur l'égalité salariale, sur l'Initiative AVS plus ont été menés et nous avons profité des cette journée, afin de faire passer le message important sur le service public, plus précisément la poste, afin de sensibiliser la population sur la chance d'avoir encore dans sa commune un office de poste avec du personnel formé et qualifié.

La température augmente plus auprès des membres de syndicom, que dans la nature. En effet le 4 mai une délégation de Valaisan mené par notre secrétaire Elisabeth se rend à Berne, avec une charte signée par toutes les sections romandes, afin de donner à Madame Ruoff, la directrice de la Poste, les 6 revendications principales pour la CCT 2015.

Avec un titre de choix :

- Tout le monde sous un même toit.
- Oui à la transformation, non aux détériorations.

Hélas la directrice ne fut pas présente, cela démontre le peu de cas qu'elle fait des employés de La Poste.

Juin

Une initiative déposée par des magazines en faveur du service public, fait débat auprès des 3 grands syndicats, le SEV, le SSP et syndicom, en effet ils sont très critique envers cette initiative qui ne va rien résoudre, même pire elle va :

- mettre en péril les emplois,
- empêcher d'investir dans de nouveaux domaines ce qui est néfaste dans le secteur des télécom,
- mais aussi influencer négativement la desserte de base qui ne serait plus assurée cela reviendrait trop cher aux communes

Plutôt que d'accepter cette initiative, il vaudrait mieux mettre en place des salaires minimums, et des CCT de force obligatoire.

Durant le mois de juin toujours, une campagne à été menée dans tous le pays afin de sensibiliser le personnel de la Poste, sur les revendications et l'importance de la nouvelle CCT 2015.

Votre comité avec la secrétaire ont sillonné les routes de la romandie, avec le bus HUGO afin de vous informer. Il est évident qu'il n'a pas été possible de se rendre partout, mais la route va reprendre dès le mois de mars 2014, afin d'apporter les premières visions sur les négociations CCT.

Et voilà le 26 juin débarque, nous travaillons pour une SA de droit public.

Pour syndicom cette transformation ne doit pas être prétexte de détériorations des conditions de travail et d'embauche, une société anonyme ne donne pas carte blanche à tout et n'importe quoi !!!

La Poste doit continuer à garantir une sécurité de l'emploi, et la directrice du groupe doit éviter d'inquiéter systématiquement son personnel dans la presse, en affirmant :

- Une réduction de postes de travail n'est pas exclue.

Cela revient à lancer un mauvais signal au mauvais moment, alors que les négociations vont commencer.

Juillet

Une importante votation dont la campagne est menée durant l'été, sur l'ouverture des shops 24/24 risque de donner des idées à la direction de la poste, quant à la vente de ses prestations postales 7 jours sur 7.

Cela est inadmissible, il vaudrait mieux que chaque spécificité restent dans sa branche.

Le pain vendu en boulangerie, les légumes au marché ou super marché, et les timbres dans un bureau de poste. Arrêtons de vouloir tout rationaliser en construisant de grandes surfaces commerciales au détriment du petit commerce de village.

En juillet une action « chemise bleu » fut coordonnée dans tous le pays, il s'agissait principalement pour les chauffeurs entrepreneurs de se rendre à leur travail avec une chemise bleu, afin que la population puisse différencier ceux qui travaillent à la régie et ceux qui travaillent pour un entrepreneur. Pour le Valais une cinquantaine de chemise ont été distribuée, hélas avec la pression mise par leurs patrons, les chauffeurs ont préféré garder leurs tenues jaunes. Le point positif, c'est que la presse a bien relaté cette situation et ainsi pu sensibiliser la peur de la perte de son emploi, lorsque l'on se démarque.

Août

Au milieu de l'été le 14 août syndicom en partenariat avec transfair, lance le coup d'envoi de la négociation de la CCT 2015, par une conférence de presse.

Alain Carrupt président de syndicom, demande à la Poste qu'elle :

- Agisse de manière raisonnable et transparente.
- Que transformation ne signifie pas détérioration.
- Que la tradition du partenariat social durant les négociations prévalent pour toutes les parties.
- Que la délégation poste, pense avant tout au personnel de l'entreprise.

Dans la conférence de presse, Alain a également dit que si les négociations ne se passent pas correctement, et que la détérioration prime, nous lancerions immédiatement une vaste mobilisation afin de démontrer notre rapport de force.

Soyez donc très attentif, car il se peut que nous devions vous demander de vous mobiliser, afin que les négociateurs syndicaux puissent faire un bon travail pour le personnel de la poste.

Septembre

Le 21 septembre une grande manifestation nationale organisée par l'USS se déroule à Berne, nous profitons de mobiliser nos collègues postiers, et ainsi démontrer à la direction de la Poste, que le personnel est à nos côtés pour l'obtention d'une bonne CCT.

Après un passage devant le siège de la poste, les membres de syndicom, ont rejoint la place fédérale, afin de montrer leurs désaccord quant au dumping salariale et au vol des rentes.

Un groupe de citoyen de Salvan interpelle syndicom, afin de montrer leurs désapprobations quant à la manière scandaleuse, dont la décision de fermer la poste à été prise.

Bien que sachant que nous arrivions un peu tard, cela donnera peut-être des idées à d'autres personnes avant que tout ne soit décidé. Il me semble que la population utilisatrice des services de la poste, devrait être consultée dans des cas de fermetures. Donc si vous entendez quelques choses faites nous le savoir avant que tout ne soit décidé.

Septembre c'est aussi le mois durant le quelle l'USS demande les hausses de salaires, cette année la demande était entre 1,5 et 2%. Malgré l'indice négatif, il faut que les bas et moyens salaires puissent rattraper les coûts des années précédentes. Alain Carrupt à également dit qu'il faut que les bénéfices des entreprise profitent aussi aux personnels pas seulement aux actionnaires.

Octobre

On a pu lire dans la presse, que la poste trichait dans la facturation entre ses unités. Et ainsi en mettant des chiffres un peu farfelus, il est plus simple de dire que certains bureaux de poste ne sont plus rentables donc on ferme.

Ce qui est positif c'est que grâce à ces révélations, un audit va être fait, afin de donner de la validité à ces révélations. Grâce à cet audit, externe ils vont vérifier si la poste, comme elle le dit souvent, mène une politique sociale envers son personnel.

L'autre point qui sera vérifié lors de l'audit, est la sous-traitance, comme celle des entreprises de cars postaux, qui ne respectent pas la CCT en vigueur. Actuellement la poste réfute ses accusations, espérons que l'audit lèvera un voile sur tous cela.

Novembre

Une enquête menée durant le mois d'avril chez PostFinance (PF), démontre que le nouveau système de planification dans les centres PF n'est pas optimal.

En effet plus de 160 questionnaires sur les 450 distribués ont démontré l'insatisfaction du personnel depuis la mise en vigueur du nouveau système.

Avec le nouveau système, les désirs du personnel devaient être pris en considération, ce n'est et de loin pas le cas, même pire la flexibilisation des horaires est catastrophique, le personnel se voit imputer quasiment chaque jour d'un nouvel horaire !

Syndicom a informé la direction de PF et exige une amélioration rapide de la situation, afin que le personnel ne tombe pas en arrêt maladie suite à tous ces tracas.

Une information sur la poste anglaise, qui a annoncé que le groupe Royal Mail se mettrait en grève en novembre si les négociations en vue d'accord salariale et conditions de travail ne seraient pas acceptées par la direction. CE qui implique que partout en Europe les salariés ne veulent plus se laisser manger sans rien dire, bravo les collègues anglais.

Décembre

Nous voilà déjà en fin d'année avec le 1^{er} congrès statutaire de syndicom qui se déroule à Lausanne, Je ne veux pas vous faire part de tous les débats, vous avez je le pense pu lire les principales informations dans le journal syndicom.

Ce que je vais retenir de ce congrès, c'est le carton rouge transmis au ministre Berset, quant à ses réformes liées à la prévoyance sociale.

Mais aussi l'approbation pour la totalité des délégués présents, afin de modifier l'heure de la distribution du courrier. En effet actuellement avec cet horaire à 12h30, il est quasiment impossible de garder une majorité de place en distribution avec un taux d'occupation à 100%.

Je termine par mes deux paraboles :

1. Nous devons réagir, nous mobiliser, être solidaire, en un mot nous engager pour un monde meilleur.
2. C'est en balayant petit à petit devant sa propre porte que nous pourrons faire avancer le monde, et garder nos acquis.

Merci de votre écoute.



Rapport annuel du GI, Car Postal et Entrepreneur Postal

Cher(e)s Collègues,"

L'année 2013 s'est terminée sur un constat. Si ce n'est la victoire, tout au moins c'est le chemin qui nous en approche. Le groupe comité d'entreprise de CARPOSTAL s'est réuni cinq fois durant l'année 2013. "

Nous avons, durant ces rencontres, peaufiné la stratégie des rencontres, du dialogue entre CARPOSTAL et les représentants de notre syndicat. Les points principaux, ont été : "

La mise en place d'un retour de satisfactions et de surprises de nos clients voyageurs. Impression largement favorable et transmise par courrier à la direction de CARPOSTAL.

Une autre stratégie a été la commande et le port de chemises bleues.

Une façon de marquer de manière visible une différence qui n'en est pas une (même travail, même véhicule, mais surtout salaire différent).

Si nos collègues chauffeurs-entrepreneurs ont largement commandé cet article, le jour désigné pour manifester de manière visible (bleu plus autocollant sur les bus) nous avons été surpris de l'interdiction chargée de menaces de nos autorités dirigeantes. "

A remarquer qu'en Suisse, le Valais s'est distingué par une discrétion de cette action malheureusement contrée !!

Pour information, si peu de collègues n'ont pas pu porter les couleurs de cette manifestation, le hasard et la chance ont fait que la radio suisse romande a pu témoigner dans le journal de midi (très grande écoute) de notre action et d'un manque flagrant de dialogue légitime. "

Trente collègues (pénalisés) de manière locale = 150'000 personnes informées de notre action. Un résultat inespéré et dépassant toutes les prévisions de notre action médiatique."

Merci Elisabeth de cette intervention et de ton professionnalisme. "

Nous avons essayé et espéré mettre en place un comité d'actions locales légitimant un engagement réel de nos collègues chauffeurs-entrepreneurs, difficile !!

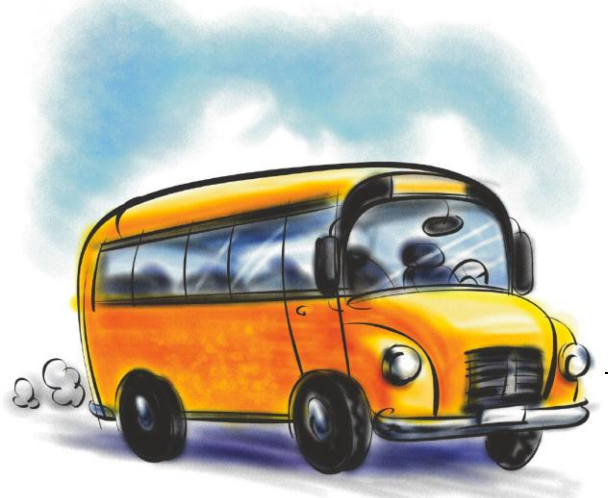
Nous ne désespérons pas d'entendre vos voix et revendications, sachez que notre syndicat vous accompagne et potentialise vos démarches."

Devant cette démarche, à la fin 2013, CARPOSTAL entre vraiment en négociations pour intégrer de manière juste nos collègues chauffeurs entrepreneurs dans la nouvelle CCT « tous, sous un même toit ».

Cette année 2013 au niveau des négociations salariales, pour la première fois les chauffeurs entrepreneurs et régie sont à la même enseigne."

Cher(e)s Collègues, que l'année 2014 continue et nous fasse avancer dans ces négociations."

Merci de votre soutien, Stéphane."



Rapport Annuel du GI Retraités

L'année 2013 fut une année comme toutes les précédentes, remplies de bon et de moins bons. En voici quelques-unes que j'ai retenues pour vous.

La première information qui me vient à l'esprit est le fait que cette année c'est la dernière assemblée purement postier. Dès demain nous formerons un groupe uni avec nos 3 secteurs. Je vous invite à accepter la fusion dans la deuxième partie de notre assemblée. En effet il est maintenant important que notre groupe syndicom Valais soit uni et fort.

Il est aussi important de noter que nous les retraités avons déjà avancé dans le processus de fusion, et oui depuis maintenant 2 ans nous invitons les 3 secteurs donc Poste Swisscom et Media pour notre sortie annuelle.

En 2013 nous nous sommes rendus au Saut du Doubs, la journée a été agrémentée par un orchestre de joyeux fanfarons ancien employé de swisscom, si l'un d'entre vous se sent l'âme musicienne, il peut sans autre me contacter je ferais suivre l'information.

Cette journée fut magnifique même le temps était de la partie, en effet la pluie ne nous a pas accompagné durant toute la journée.

Je vous prie de prendre note que la sortie de cette année aura lieu le jeudi 11 septembre 2014, sortez vos agendas les places sont recherchées. Un courrier vous parviendra au milieu de l'été.

Je profite de remercier le comité de la section qui a ouvert les cordons de la bourse, en nous offrant la possibilité de profiter au maximum pour un prix minimum. Il se peut qu'à l'avenir avec le système de cotisation 2015, qui a été adoptée lors du congrès cela devienne plus difficile.

Vous avez pu lire dans la presse syndicale, mes coups de gueule, j'espère que grâce à cela les choses bougent et que le comité directeur de syndicom entend nos revendications.

De plus le président du groupe des retraités national Roland Gutmann nous rejoint après la pause, vous pourrez ainsi lui faire part de vos demandes, ou interrogations, ou suggestions.

Je me propose également de vous sensibiliser sur le projet du ministre Berset sur l'AVS plus. Son projet est plutôt anti syndicale c'est la raison pour la quelle l'initiative a été lancée et elle concerne chacun et chacune d'entre nous voici en quelques phrases le pourquoi d'un oui à une AVS meilleure.

- ... parce que le revenu des rentes des 1^{er} et 2^e piliers est insuffisant pour beaucoup de personnes
- ... parce que l'AVS offre le meilleur rapport qualité/prix
- ... parce que les rentes AVS sont à la traîne des salaires
- ... parce que l'AVS est la prévoyance vieillesse la plus sûre
- ... parce qu'un développement de l'AVS sera aussi favorable aux jeunes
- ... parce que l'AVS profite aux femmes
- ... parce que la Suisse peut se le permettre

Pour toutes ces raisons je me permets de vous inciter à faire un bon accueil à cette initiative lorsque vous devrez vous prononcer.

Encore un petit mot sur l'initiative pour un salaire minimal, on ne peut mettre de côté qu'avec la CCT actuel le postier, est couvert par un salaire minimum du fait que l'échelle salariale de la CCT est à 50'000 francs par an.

Mais avec tous ce que l'on entend aujourd'hui, il faut vraiment qu'en Suisse on puisse bénéficier d'un salaire minimum même si l'on n'est pas au bénéfice d'une CCT.

Nous allons voter sur le sujet le 18 mai, alors mes chers, glissez oui dans l'urne.
Je termine, en vous informant qu'après le processus de fusion, il semble que je reste au comité des retraités, afin de m'occuper du groupe.
Voilà mes CherEs, un petit résumé de l'année 2013, je me réjouis de vous rencontrer, afin de partager d'agréables souvenirs, à l'issue des débats.



Henri-Marius Caretti
Groupe des Retraités
Valais Romand

Rapport Annuel GI PostLogistics (Distributeurs Colis)

Chères et Chers Collègues,

En gros, comme vous le savez le mois de mars 2013, a débuté le nouveau système de calcul du temps de travail pour les distributeurs colis, que se nomme AZB 2.0. Un nom savant qui devrait nous apporter une meilleure manière de calculer notre temps de travail.

Se nouveau système fais suite à des divergences entre le temps réel de travail effectué par le collaborateur et le temps calculer par le système AZB1, qui peut avoir des divergences jusqu'à une heure trente de différence, en défaveur du distributeur évidemment.

Pour obtenir de PostLogistics un nouveau système, il a fallu au moins 10 ans de lutte, de nombreuses séances, des questionnaires à remplir qui n'ont malheureusement par eu l'impact nécessaire auprès des collaborateurs en distribution. Cela à eu pour effet que l'entreprise ne prenait pas forcément au sérieux les revendications émises par le syndicat.

Si je vous informe de tous cela, c'est que le temps de travail aurait pu être adapté il y a déjà quelques temps, si les collaborateurs avaient pris le temps d'exprimer leurs revendications ailleurs qu'autour d'une tasse de café ou à l'apéro, et auraient pris le temps de remplir les questionnaires. Tout aurait été mis sur pied bien plus vite.

J'affirme aussi que La Poste par l'intermédiaire de certains chef de base, nous ont volé des centaines d'heures.

Mais AZB 1 c'est du passé, donc facile de ne plus vouloir entrer en matière en sa cachant derrière le système pour ne pas admettre la tromperie, je dirais même plus l'arnaque.

Le nouveau système AZB 2.0 semble cette fois plus transparent pour la direction, les chefs de base, et même le syndicat, qui visionne ensemble le temps de travail réel du facteur.

Donc les temps avancés par les chefs de base, ne sont plus paroles d'évangiles, ils doivent être validés par tous, en souhaitant que syndicom soit comme St Thomas, et demandent toutes les explications et implications du nouveau système.

Depuis l'entrée en vigueur d'AZB 2.0, comme par le plus grand des hasards :

- du personnel supplémentaire a été engagé,
- des tournées supplémentaires ont été mises sur pied,
- les journées de plus de 10 heures sont à bannir du calendrier horaire.

Et tout cela grâce à une lutte de vos représentants syndicaliste et collègues qui malheureusement ne se sentent pas assez soutenu.

A savoir que 10 heures de travail, ne nous ont jamais fait peur, mais de ne pas reconnaître que le collaborateur les a effectué, c'est de la malhonnêteté de la part de l'employeur.

En espérant que ce nouveau projet fonctionne et qu'à l'avenir PostLogistics prenne en considération son personnel.

J'invite tous mes collègues distributeurs colis, de bien contrôler le temps de travail journalier, et s'il s'avère qu'il ne soit pas juste, de très rapidement informer la secrétaire régionale Elisabeth, qui est aussi à votre disposition pour vous aider dans vos contrôles.

En vous souhaitant une belle fin de journée, merci pour votre écoute.

Fabrice Thériseaux.



Rapport Annuel PostMail (distributeurs lettres)

MARTIGNY

En 2013, les facteurs de Martigny ont inauguré leurs nouveaux locaux refaits à neuf dans l'ancienne Brico-Migros.

Au départ, la place était suffisante. Pendant l'année suite à la fermeture de leurs offices de Poste, sont arrivés les collègues de Vernayaz, Dorénaz, Evionnaz, Collonges, les Marécottes et Salvan bien sûr avec leurs véhicules.

Explications : Nombres de Véhicules de chariots et courrier en plus

GEOPOSITION

Rappelez-vous quand vous voyiez passer votre facteur suivi par un inspecteur avec son chronomètre. Eh bien, c'est fini. Place à l'informatique.

Nous avons dû donner durant l'été l'emplacement exact par GPS de chaque boîte aux lettres. Ce sera l'ordinateur qui dira combien de temps il faut au facteur pour se déplacer d'une boîte à lettres à l'autre. Le but est de rentabiliser aux maximums le temps de travail. Mais pouvons-nous faire confiance à des gens qui font des calculs assis devant leur écran bien à l'abri d'une quelconque condition atmosphérique et sans le moindre problème de fatigue ?



VEHICULES

Tous les scooters à benzine vont disparaître pour être remplacé par des véhicules électriques à 3 roues dans le délai de fin 2015. Tous les collègues qui utilisent les 3 roues ne veulent plus revenir aux 2 roues. La Poste économisant beaucoup de temps grâce à ces véhicules, on peut dire que tout le monde est gagnant.

Tous ces systèmes actuels modernes et efficaces ont pour but une compétitivité et une rentabilité maximale. Malheureusement, Les collègues qui n'ont pas une certaine flexibilité n'arrivent plus à suivre le rythme.

Avec l'arrivée du scanner, on voulait que la différence entre la théorie informatique et la pratique sur le terrain soit comptabilisée. Dans le futur, La Poste va certainement utiliser toutes ces nouveautés pour revenir dans le moyen âge. A nous de surveiller que cela ne se le fasse pas. Et pour cela, il faut que nous soyons tous unis et surtout tous syndiqués pour avoir du poids dans les discussions avec la direction.



Ensemble, protégeons nos conditions de travail et renforçons les services publics !